

Association Carcavélo
c/o Mobius
9, bd Marcou
11000 Carcassonne

Carcassonne, le 30 mars 2022

mel:contact@carcavelo.org

A l'attention de : M Sylvain Conclois

Directeur Gare SNCF de Carcassonne
1, Bd Maréchal Joffre
11000 CARCASSONNE

Objet : mise en place du stationnement sécurisé des vélos en gare de Carcassonne et accessibilité aux quais

Monsieur le Directeur,

Au titre du développement des mobilités actives, l'association Carcavélo promeut l'utilisation du vélo en cohérence avec la loi « climat et résilience » du 22/08/2021, qui vise une part modale du vélo à hauteur de 9 % en 2024.

Au titre du stationnement, le décret 2021-741 du 08 juin 2021 impose la mise en place de 30 emplacements sécurisés sur le site de la gare de Carcassonne à échéance du 1^{er} janvier 2024.

Cet équipement est attendu tant par les cyclistes du quotidien que par les cyclistes de passage en l'absence actuelle de stationnement sécurisé.

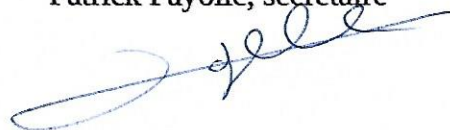
Nous souhaitons que cet équipement important pour favoriser l'usage du vélo soit bien pensé et conçu.

La difficulté d'accès aux quais est également une difficulté évoquée, entre autres, par les usagers cyclistes. Des travaux d'amélioration (de type goulotte d'accès ou autres) seraient utiles.

Nous vous signalons notre disponibilité pour un éventuel échange sur ces différents sujets.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées

Pour l'association Carcavélo
Patrick Fayolle, secrétaire



Copie : M Arnaud Albarel, Adjoint au Maire de Carcassonne